

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 4 : 1918) du

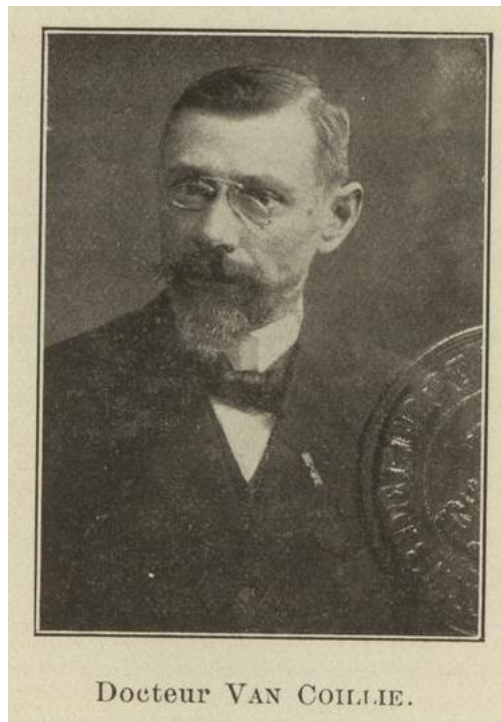
VENDREDI 17 MAI 1918

La nouvelle « *grande affaire* » de la ***Libre Belgique*** a été jugée avant-hier dans la salle des séances du Sénat. J'ai raconté, les 5 et 18 février, que les Allemands croyaient avoir pris d'un maître coup de filet les «*chefs*» de la ***Libre Belgique*** et une partie de leurs principaux agents. Le fait est que plus de trente personnes, dont trois religieux et plusieurs femmes, se trouvaient impliqués dans l'affaire ; que le parquet militaire croyait bien tenir les principaux rédacteurs de la ***Libre Belgique*** – notamment deux des « *signatures* » les plus populaires du vaillant journal : *Fidelis* (**Note**) et *Ego* – et quelques-uns des auxiliaires les plus précieux de la rédaction du prohibé fameux.

En tête des inculpés, il faut citer le R.P. Delehay, président des Bollandistes. L'accusation voulait qu'il fût le chef de la ***Libre Belgique***. Le P. Delehay a affirmé qu'il n'était qu'une « *boîte aux lettres* » par laquelle passait la copie de tiers destinée au journal.

Fidelis, d'après l'accusation, c'est M. l'avocat Edouard Van de Kerkhove, tandis qu'*Ego*, c'est le docteur Albert Van Coillie. M. Van de Kerkhove a

reconnu avoir écrit une douzaine des nombreux articles parus sous la signature *Fidelis* (qu'on a, d'ailleurs, revue dans la **Libre Belgique** depuis son arrestation). Le docteur Van Coillie s'est défendu d'avoir jamais fait autre chose que de rendre au véritable *Ego* le service de transcrire ses articles pour qu'on ne pût éventuellement identifier, par l'écriture, l'auteur véritable.



La vérité est que le docteur Van Coillie collabora à la **Libre Belgique** depuis les débuts et que ses articles sont particulièrement corrosifs pour nos ennemis. Sa copie était généralement transmise par M. **Paul** Lebrun, clerk du notaire Richir. C'est en « *filant* » M. Lebrun que les policiers de la « *Kommandantur* » découvrirent la retraite du docteur Van Coillie.

Parmi les inculpés figurent encore le libraire Georges Van Campenhout et l'avocat **L.** Panis,

dont j'ai raconté, le 18 février, l'arrestation grâce au truc du faux prêtre ; M. Georges Lebrun, M. Pierre Mercx, commis-greffier, qui, paraît-il, se chargeaient de porter la « copie » des collaborateurs à l'imprimeur ; M. Antoine Dalle, et d'autres encore. Une mention spéciale est due à M. Dalle : c'est un récidiviste (1) — honneur à son ardent patriotisme ! Il a déjà fait un séjour dans les prisons allemandes.

Malgré tout ce que les défenseurs, Maîtres Braffort, Kirschen (**Note**), Thomas Braun, Meganck et Brimeyer ont pu dire en faveur des collaborateurs ou prétendus collaborateurs de la **Libre Belgique**, les articles attribués à ceux-ci par l'accusation ont été considérés par les juges comme outrageants pour l'armée allemande, comme excitant à la rébellion et assimilables, à cause de cela, à des actes de « trahison ». Il s'en est suivi des condamnations très fortes.

Le R. P. Delehayé est frappé de 15 ans de prison, au lieu de dix réclamés par le ministère public : on n'est pas parvenu à établir qu'il fut réellement le rédacteur en chef de la **Libre Belgique**. MM. Van de Kerkhove et Van Coillie sont condamnés à 10 ans chacun. Dans certains milieux allemands, on eut voulu la condamnation à mort de « *Fidelis* », à cause de la violence de certains articles signés de ce nom. Le libraire Van Campenhout s'en tire avec 2 ans. M. Panis aussi, alors qu'on en réclamait 3 contre lui. M. Mercx est

plus durement frappé : condamné à 15 ans, il voit finalement sa peine réduite à 10 ans. Par contre, sa soeur, Mademoiselle Albertine Mercckx, voit élever sa peine à 10 ans, quand le ministère public n'en demandait que trois. M. Dalle, coupable d'avoir mis M. Van Coillie en rapport avec la **Libre Belgique**, retournera dans les prisons allemandes pour trois ans : pour lui aussi la peine est aggravée, car on ne demandait que deux ans. M. Lebrun, menacé de 10 ans de prison, n'est finalement condamné qu'à 2 ans et demi.

Voici les autres condamnations : Nestor Dolimont, imprimeur, 3 ans ; Anna Dolimont, 3 ans ; Grégoire Hanlet, religieux salésien, professeur à l'école de la paroisse Saint-Philippe à Ixelles, 2 ans ; Charles Trioné (ou Tricorné), 1 an ; Marie E. Cornil, 1 an ; Jean Charlier, 2 ans ; Henri Waltre (R.P. Gabriel, des Franciscains), 6 mois, au lieu de 2 ans demandés ; Justinienne (ou Julienne) Désiré Verstraeten, 6 mois, au lieu de 1 mois demandé ; Henriette Denies, 3 ans ; Gustave Coeckelberghs, 3 ans et 6 mois ; François De Buyl, marchand de journaux, 3 ans ; Herman Reding, Léopold Bruynseel et Charles Coopmans, chacun 1 an ; Joseph Iliano (le frère Denis, de l'école de la rue des Alexiens), 1 an ; Arthur Müsser, 9 mois. On avait demandé 6 mois pour M. Georges Van Coillie, fils du docteur ; finalement on l'a tenu quitte de toute peine après ses 3 mois de prison préventive. Deux accusées, Mademoiselle Élodie

Weiss et Madame Augusta Coeckelberghs, contre qui avaient été requis respectivement 1 an et 9 mois, ont été acquittées.

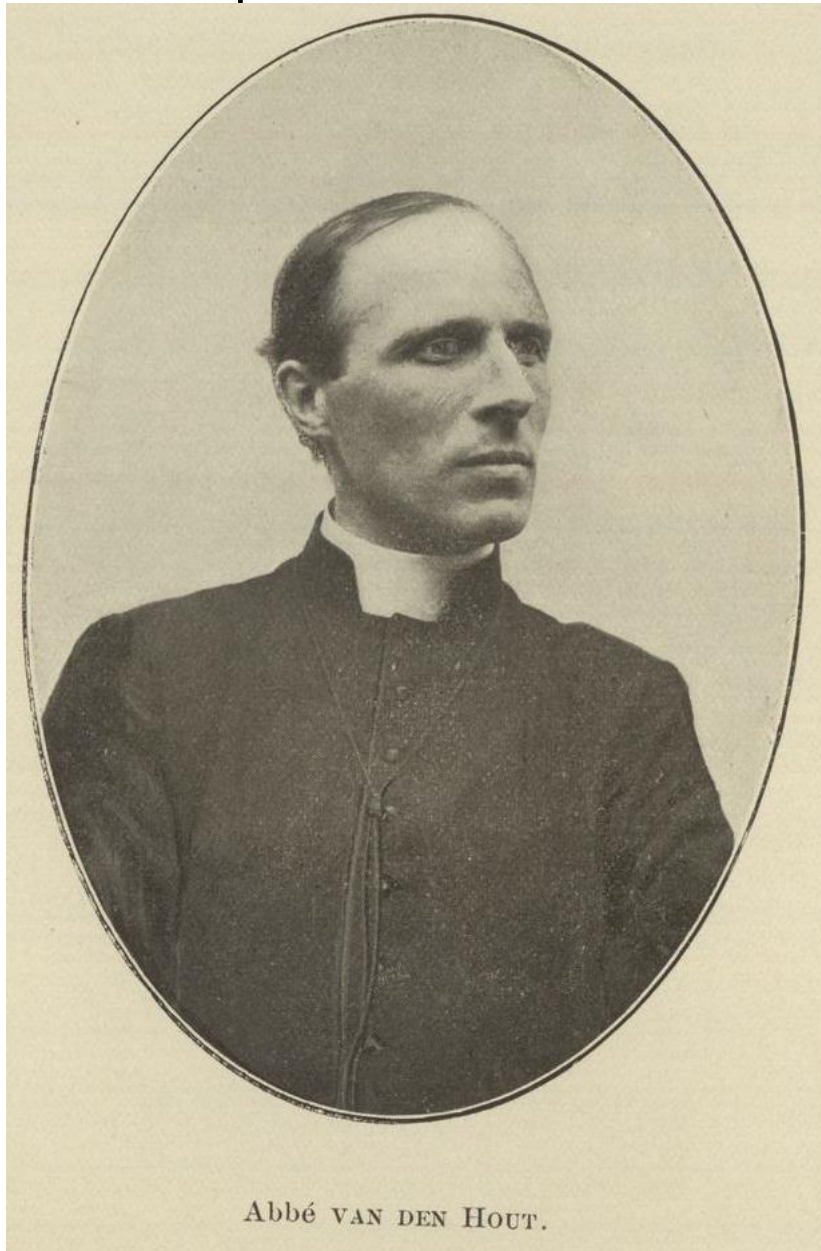
Quatre jeunes gens, MM. Paul Fabri de **Cartier de Marchiennes** (**Note : de Castienne**) François Mellaerts, Léopold Merc**ck**x et **Henri** Buelens (ou Bullens), qui ont comparu à l'audience, avaient été condamnés déjà à 2 mois chacun.

Plusieurs de ces condamnés doivent encore s'estimer heureux de ne pas être l'objet de peines plus graves : c'est le cas pour le Frère Denis (2) et pour M. Coeckelberghs, dont j'ai signalé, le 18 février, la participation à des services de correspondance, d'espionnage, etc.

Heureusement la « *Polizei* » n'a, au cours de l'instruction contre eux, rien découvert au sujet de ces services. Elle a bien trouvé chez M. Coeckelberghs deux plaques photographiques qui l'ont fait inculper d'être à la tête de quelque oeuvre semblable au « **Mot du Soldat** », mais elle n'a pu percer, en réalité, le mystère de cette oeuvre. L'affaire des plaques a simplement valu à M. Coeckelberghs un supplément de 6 mois de prison.

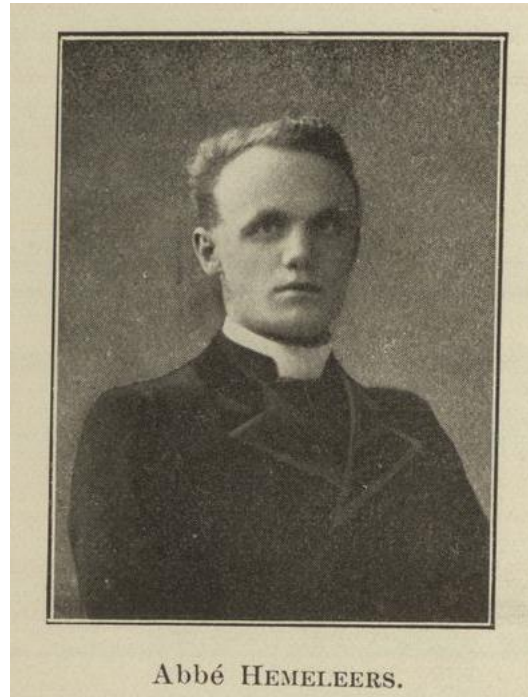
Après cela, la **Libre Belgique** paraît toujours, elle paraît même plus que jamais. Suivons-la, un instant encore, dans son aventureuse carrière, depuis l'arrestation de M. **Gustave** Snoeck et de ses collaborateurs, depuis l'évasion de M. **Albert** Leroux (3), depuis que M. l'abbé **René** Van den

Hout, professeur à l'institut Saint-Louis, a assumé la tâche de continuer l'oeuvre de tous les emprisonnés des procès de 1916 et de 1917.



M. Van den Hout se trouva brusquement placé, par les circonstances, devant la nécessité de suffire seul à la besogne. Que faire ? Il fit appel à son ami M. l'abbé E. Hemeleers, professeur à l'institut Sainte-Marie, qui lui donna sur-le-champ son concours. Ils convinrent de s'occuper, le premier, de la rédaction, le second, de l'impression

et de la distribution. Les articles parvenaient à M. Van den Hout par différentes sources, dont une des principales était toujours le R. P. Delehayé, bollandiste.



M. Van den Hout écrivit personnellement un grand nombre d'articles sous les signatures « *Libre Belgique* » et ***.

On établit de nouveaux dépôts de distribution. Un des principaux fut la loge d'un concierge de la rue Belliard, M. Spitaels, qui accepta régulièrement la livraison de 5.000 journaux. M. Spitaels fut arrêté plus tard et condamné à deux ans de travaux forcés. La femme et la fille de ce vaillant citoyen furent arrêtées et condamnées également.

De gros dépôts furent constitués aussi rue de l'Arbre Bénit, au Couvent des Soeurs de Notre-Dame, et chez M. Ferdinand Devos, concierge du Jardin Botanique ; M. Devos subit par après une

peine d'un an de prison.

Mais, trois mois plus tard, M. l'abbé Hemeleers était arrêté, en même temps que son imprimeur M. Wittembercq. M. Van den Hout ne se découragea pas. Il dénicha. un nouvel atelier clandestin, chez M. Nestor Dolimont, rue Virquin (Note : Vifquin). Cette imprimerie était si bien dissimulée qu'elle constituait une cachette sans pareille. On avait muré les soupiraux qui ouvraient sur la rue, ainsi que la porte du réduit. Pour y avoir accès, il fallait se couler par une petite ouverture pratiquée dans le plancher de la chambre supérieure. Ici, la trappe secrète était masquée au moyen d'un tapis et d'un bahut disposés sur le tout.

La cachette était à ce point excellente que différentes perquisitions pratiquées dans cette chambre afin d'y rechercher le cuivre et la laine ne la firent point découvrir.

Deux mois plus tard le R.P. Paquet était arrêté à son tour. Enfin, un jeune porteur étant tombé aux mains des Boches, ceux-ci l'intimidèrent et le menacèrent à tel point qu'il parla ... Et alors ce fut la grande rafle aboutissant au procès dont je viens de parler. En une nuit, 61 personnes parmi lesquelles les principaux collaborateurs et auxiliaires du journal entraient à la prison de Saint-Gilles. La cave secrète de M. Dolimont avait également été découverte et, avec elle, tout ce qu'elle contenait. Outre le matériel d'imprimerie, se trouvaient accumulées là des milliers de brochures

rapportant le récit de l'épopée du fort de Vaux, par Henri Bordeaux. Les brochures venaient d'être imprimées et devaient être distribuées le lendemain.

Pour comble de malheur on saisit aussi dans cette cave toute la provision de papier du journal. Dieu sait quelle peine et à quel prix ce papier avait pu être emmagasiné là !

C'était pour la **Libre Belgique** une catastrophe sans précédent.

Seul M. l'abbé Van den Hout avait passé par les mailles du filet. Il décida de faire immédiatement paraître un numéro afin d'alléger, si possible, la responsabilité de ceux qui étaient en prison. Mais où trouver un imprimeur ? M. Van den Hout s'adressa successivement à trois hommes du métier ; ce fut en vain. Personne, à un moment aussi critique et dangereux, et après la terrible leçon qui venait d'être donnée, n'osait entreprendre pareille oeuvre.

Déjà l'abbé se demandait s'il allait devoir renoncer à son projet, quand la Providence lui vint en aide dans la personne d'une jeune fille dont le père, imprimeur de son métier, était mort pendant la guerre : Mademoiselle Dubois, de la rue de l'Intendant, offrit spontanément à l'abbé, malgré son peu d'expérience du métier et le mauvais outillage dont elle disposait, d'imprimer la **Libre Belgique**.

Sans prendre la précaution de se cacher –

avait-on le temps de se cacher ? – Mademoiselle



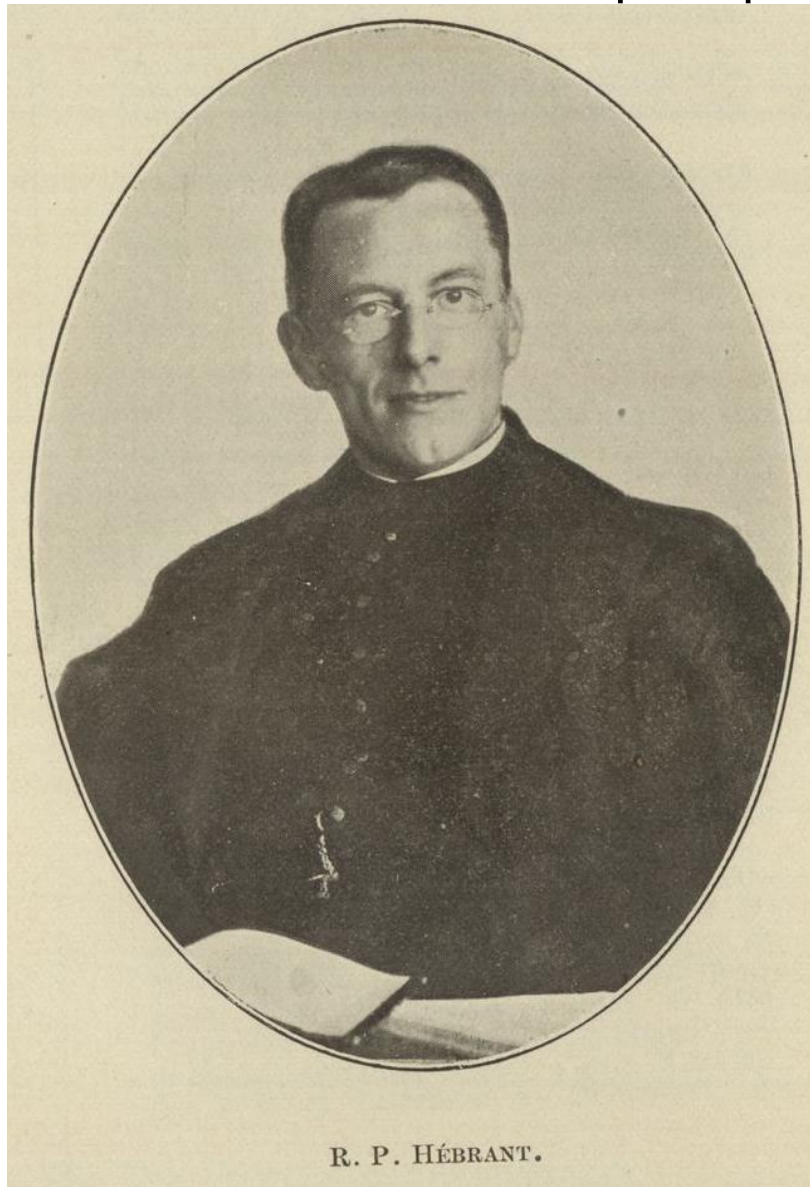
Dubois, ayant composé le journal, s'installa devant la presse et se mit en devoir d'en conduire le tirage, tandis que l'abbé, campé à côté du volant, le poussait à force de bras.

C'est ainsi que le numéro 143 vint au jour (**Note**) ; il ne put être tiré et répandu qu'à un nombre très limité d'exemplaires ; aussi est-il fort rare dans les collections.

Peu à peu la distribution fut réorganisée, grâce surtout au R.P. Hébrant, professeur au Collège Saint-Michel, aidé par M. Léon Pirsoul. Et au nez des Allemands, écumants de rage, la **Libre Belgique** reparut bientôt avec la même régularité qu'avant le dernier drame dans lequel elle avait failli mourir (4).

Ajoutons qu'aux journaux prohibés existants, vient de s'en ajouter un nouveau qui semble devoir

constituer surtout une revue de la politique



étrangère : **Le Flambeau** (5). En outre, on met à tout instant en circulation l'une ou l'autre brochure clandestine contenant un document aussi intéressant que prohibé, principalement les récits des hauts faits de l'armée belge tirés de la presse française et les discours des membres de notre gouvernement.

Plus la police et la justice allemande essayent de piétiner la presse clandestine (**Note**), plus cette mauvaise herbe leur pousse entre les jambes.

5 février 1918 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180205%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

18 février 1918 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19180218%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

(1) Voir un autre procès de la **Libre Belgique**, le 20 juin 1918.

(2) Le Frère Denis, grâcié après six mois de détention, fut de nouveau arrêté trois semaines plus tard. Voir 27 août.

(3) Voir tome III, 18 février 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170218%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

(4) Sans nouvel accident, elle atteignit victorieusement – comme elle l'avait promis – le mois de novembre 1918, date de la libération.

(5) **Le Flambeau** a été fondé au printemps de 1918 par MM. Henri Grégoire, professeur à l'Université de Bruxelles, Oscar Grosjean, conservateur à la Bibliothèque royale, et Anatole Muhlstein. (**Note**)

Notes de Bernard GOORDEN.

FIDELIS (Albert van de Kerckhove) ; **L'histoire merveilleuse de La Libre Belgique** (Préface de Son Excellence Brand Witlock) ; Bruxelles, A. Dewit ; 1919, XVII-292 pages :

<http://uurl.kbr.be/1007167?bt=europeanaapi>

ISTORICOS (Pierre Goemaere) ; **L'histoire de La Libre Belgique clandestine** ; Bruxelles, F. Piette éditeur ; 1919, 166 pages + 10 hors texte.

Nous en avons extrait la photo du **docteur Van Coillie**, qui y figure entre les pages 96 et 97. Celle de M. l'**abbé René Van den Hout** y figure entre les pages 54 et 55 (page à partir de laquelle il est longuement évoqué). Celles de M. l'**abbé Hemeleers** et de Mademoiselle **Dubois** y figurent entre les pages 112 et 113. Celle du R.P. **Hébrant** y figure entre les pages 80 et 81. Il s'y trouve d'autres photographies, que nous avons reproduites précédemment.

Nous avons ajouté en violet des prénoms de protagonistes sur base de ce livre de **ISTORICOS** qui présente notamment une « *Table des articles inédits* » publiés (N°1 à 171), aux pages 117-136. Le sommaire du numéro 143 figure à la page 133.

<http://www.idesetautres.be/upload/ISTORICOS%20HISTOIRE%20LIBRE%20BELGIQUE%20CLANDESTINE%201919.pdf>

Paul **Delandsheere** ; **La Libre Belgique : histoire des origines de la "Libre Belgique" clandestine** (« *interview* » d'Eugène van Doren par Paul Delandsheere) ; Bruxelles, Librairie Albert Dewit ; 1919, 76 pages :

<http://www.idesetautres.be/upload/HISTOIRE%20ORIGINES%20LIBRE%20BELGIQUE%20CLANDESTINE%20DELANDSHEERE%20VAN%20DOREN%201919.pdf>

Sadi **KIRSCHEN** ; ***Devant les conseils de guerre allemands*** ; Bruxelles, Rossel et Fils ; 1919, XV-508 pages (16 planches hors texte) :

http://www.bel-memorial.org/books/devant_les_conseils_de_guerre_allemands.pdf

Ce livre ne prend en compte que les procès antérieurs.

Lisez aussi l'article de synthèse de Roberto J. **Payró** (journaliste d'un pays neutre, l'Argentine), « *Les Allemands en Belgique. La presse durant l'Occupation* » :

<http://www.idesetautres.be/upload/PAYRO%20PRENSA%20DURANTE%20OCUPACION%20FR%2019190613.pdf>

Consultez de Jean **MASSART**, ***La Presse clandestine dans la Belgique occupée*** ; Paris, Berger-Levrault ; 1917, XI-318 p. (+ « *Table alphabétique* » + XVI planches :

<https://ia601409.us.archive.org/9/items/lapresseclandest00massuoft/lapresseclandest00massuoft.pdf>

<http://www.atramenta.net/lire/oeuvre14543-chapitre69580.html>

Notez que ***Le Flambeau*** (*Revue belge des questions politiques et littéraires*) a publié un récit-témoignage (où 383 civils ont été massacrés à Tamines le 22 août 1914), "*Habla un resucitado (La Matanza de Tamines)*" , achevé par Roberto J. **Payró** en 1916 et publié dans le quotidien ***La Nación***, de Buenos Aires, le 07/04/1919 ; traduit

en français sous le titre "*Le Ressuscité de Tamines*" in ***Le Flambeau*** ; Bruxelles ; Tome 1^{er}, N°6, 2^{ème} année, juin 1919, pages 615-641 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19140822%20PAYRO%20RESSUSCITE%20TAMINES.pdf>